

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU VENDREDI 31 MARS 2023 A 8H30
AG N° 12

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannel, légalement convoquée en date du Lundi 13 Mars 2023 s'est réunie au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Sandrine AIMASSO, Monsieur Philippe WEISSER, Monsieur Alain VIOTTI, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur Mike CASTRO- DEMARIA, Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSE :

Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Michèle TABAROT.



Madame DI BARI : Si vous le voulez bien, commençons par désigner le secrétaire de séance.

Je vous propose Monsieur LUPPINO, Directeur du GIP.

J'invite Monsieur LUPPINO à procéder à l'appel des membres de l'Assemblée Générale, puis à dérouler les sujets à examiner lors de cette séance.

Je vous cède la parole Monsieur LUPPINO, merci.

Monsieur LUPPINO : Merci.

Madame le Député, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs bonjour.

Je vais donc tout d'abord procéder à l'appel puis à dérouler les sujets à examiner lors de cette séance.

- Madame Michèle TABAROT, présente ;
- Madame Muriel DI BARI, présente ;
- Monsieur Yves PIGRENET, présent ;
- Monsieur Philippe WEISSER, présent ;
- Monsieur Alain VIOTTI, présent ;
- Madame Sandrine AIMASSO, présente :
- Monsieur Alain ARMANDO donne pouvoir à Madame Michèle TABAROT
- Monsieur Franck GALBERT, présent ;
- Monsieur Mike CASTRO DEMARIA, présent ;
- Madame Chantal CHASSERIAUD, présente.

Le Quorum étant atteint, nous pouvons donc commencer l'examen de l'ordre du jour.

Aujourd'hui, c'est le Musée Bonnard qui nous accueille, en pleine exposition « Marthe Solange », qui rencontre un franc succès depuis le vernissage du 11 mars dernier.

C'est un des 3 lieux où nous pouvons tenir nos séances du GIP.

Conformément au règlement intérieur, un dossier de séance complet, avec les délibérations et toutes les pièces qui s'y rapportent, vous a été adressé le lundi 13 Mars en version dématérialisée ainsi qu'en version papier.

Et avant de commencer l'ordre du jour, il est nécessaire de soumettre au vote le PV de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2022.

Madame DI BARI :

Merci Monsieur LUPPINO. Y a-t-il des questions ?

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le PV est adopté à l'Unanimité.

Monsieur LUPPINO : Nous pouvons commencer l'ordre du jour, qui comporte donc 3 points, essentiellement, pour la plus part, financiers :

*Le Compte de gestion 2022 du GIP.

*Le Compte administratif 2023.

*Le ROB 2023.

Nous commençons par la délibération numéro 1.

DÉLIBÉRATION n°1 : COMPTE DE GESTION 2022 DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET.

Vous avez été destinataires du Compte de gestion de l'exercice 2022 dans son intégralité.

Il est dressé par le comptable public du Cannet, comme c'est le cas pour la Ville.

Il fait apparaître les mêmes résultats que le Compte administratif qui est proposé au vote ce jour, à la prochaine délibération.

C'est exactement la même procédure que pour le Conseil.

L'Assemblée Générale est appelée à :

- DECLARER que le Compte de gestion relatif au budget du GIP dressé pour l'exercice 2022 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Madame DI BARI :

Merci Monsieur LUPPINO. Y a-t-il des questions ?

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A 9 POUR ET UNE ABSTENTION (Monsieur Franck GALBERT).

Monsieur LUPPINO :

Nous passons à la délibération numéro 2.

DÉLIBÉRATION n°2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET.

Cette délibération est le prolongement du vote que vous avez exprimé au sujet du Compte de gestion 2022.

En tant qu'ordonnateur, je dois quitter la salle, ainsi que Madame DI BARI, conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nous n'assisterons donc pas au débat, ni au vote et nous reviendrons donc au point 3. Je cède donc la parole à Monsieur MELAINE.

Monsieur MELAINE : Le Compte administratif 2022 est le bilan financier de l'ordonnateur et constitue l'arrêté des comptes du Groupement à la clôture de l'exercice budgétaire.

Il est donc proposé à l'assemblée générale l'approbation des comptes 2022 selon le détail figurant dans la présente délibération, avec :

- Un résultat cumulé de la section de fonctionnement qui s'élève à + 519 997,70 € au 31 décembre 2022.
- Un résultat cumulé de la section d'investissement qui s'élève à + 41 304,26 € au 31 décembre 2022.

L'assemblée générale est appelée à :

- APPROUVER et VOTER le Compte administratif 2022 du GIP pour le développement touristique et culturel du Cannet.
- Y a-t-il des questions ?

Madame CHASSERIAUD : Oui. Alors, là je n'ai pas eu le temps, bon alors, peut-être que je vais poser des questions basiques. Mais je voudrais comprendre. Il y avait un provisionnement de fonctionnement qui était à 2.4 millions et on arrive à la fin aux dépenses de fonctionnement à 2.7 millions.

Donc il y a eu ... parce que je regarde au départ, le fonctionnement qui avait été voté, ce n'était pas 2.4 millions ? Il me semble que je l'ai vu.

Monsieur MELAINE : Vous êtes à quelle page ?

Madame CHASSERIAUD : Alors attendez. Page 14 du Compte Administratif, où c'est marqué : total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2.7 millions. Et j'ai vu précédemment, je ne sais plus où, mais je l'ai vu.... que c'était 2.4 millions.

Monsieur MELAINE : Je pense que vous faites erreur, parce que le crédit ouvert, était ouvert à 2 780 000 euros. Vous le voyez en page 14 du CA 2022 sur la colonne « Crédit Ouvert ».

Madame CHASSERIAUD : Je l'ai mal interprété.

Monsieur MELAINE : Et en fait, le chiffre de 2.4 millions que vous citez, c'est en page 6 et c'est dans le cadre de l'exécution du budget. En fait, ce sont les dépenses réalisées.

Au départ, il y a un prévisionnel de 2.7 millions, j'arrondis, et au final, il y a eu une dépense de 2.4 millions. Ca répond à votre question ?

Madame CHASSERIAUD : Oui, c'est déjà plus clair.

Monsieur TABAROT : C'est l'inverse d'ailleurs.

Madame CHASSERIAUD : Bon ! Oui ! C'est pour ça que je me demandais pourquoi il y avait cet écart et d'où on avait pris cet écart.

Monsieur TABAROT : On a moins consommé que prévu. C'est l'inverse. Ce n'est pas rien de dire qu'on a consommé plus alors qu'on a consommé moins.

Monsieur MELAINE : Surtout que l'on n'aurait pas le droit de consommer plus que ce qu'on a prévu.

Madame CHASSERIAUD : Bon à la page 15. C'est le compte 7062, enfin dans les comptes 70. Qu'est-ce qu'il y a derrière le compte redevance à caractère culturel et redevance à caractère loisirs. A quoi correspondent ces sommes ?

Monsieur MELAINE : Les sommes que vous retrouvez ici, sont les sommes principalement de la billetterie, concernant à la fois la billetterie du Musée, la billetterie de la Palestre et la billetterie des deux cinémas.

Madame CHASSERIAUD : Donc c'est là que vous faites la différence entre le culturel et le loisir.

Monsieur MELAINE : Alors ce sont des imputations comptables que nous impose la Direction Générale des Finances Publiques. On n'est pas maître des imputations comptables. Elles sont fixées par la loi.

Madame CHASSERIAUD : Bon, et un peu plus bas, on a les participations aux communes, aux groupements et autres organismes... c'est surtout dans « autres organismes » qu'est-ce qu'il y a derrière cette somme ?

Monsieur MELAINE : Alors, dans cette somme, vous avez la contribution de l'office de tourisme de mémoire et les autres subventions en termes de fonctionnement, qu'on a pu glaner au cours de l'année.

Madame CHASSERIAUD : Bon, écoutez, pour moi je pense que c'est tout. OK merci.

Monsieur MELAINE : Je vous en prie.

Monsieur GALBERT : Alors, en dehors de toute l'amitié que j'ai pour certaines personnes au sein de cette assemblée et au vu de la situation actuelle, il ne m'est plus possible de valider les comptes administratifs et budgétaires du GIP. J'ai fait une demande par écrit, le 28, je n'ai toujours pas de réponse à ce jour. Donc, j'arrête ici.

Madame TABAROT : Une demande de quoi ?

Monsieur GALBERT : J'ai fait une demande le 28 pour savoir exactement l'état et la liste exhaustive des salariés du GIP, ainsi que leurs noms, leurs fonctions et rémunérations pour l'exercice 2020-2022. Envoyé le 28 mars.

Madame TABAROT : Je pense qu'il va falloir attendre Monsieur LUPPINO, peut-être pour lui en parler.

Monsieur SEGATORI : Je crains qu'elle n'ait pas été reçue Monsieur GALBERT. Je n'ai eu connaissance de cette demande. Surtout qu'il n'y a pas de difficulté pour vous répondre. Encore faut-il qu'on l'ait reçue. Peut-être qu'il y a une difficulté de boîte mail. Enfin, on vérifiera tout ça et on vous répondra sans difficulté dès qu'on reçoit votre demande bien sûr. Donc, on va le vérifier avec Monsieur LUPPINO, qui lui, est le Directeur.

Monsieur TABAROT : De mémoire, cher Franck, on a eu un Conseil d'Administration au surlendemain, peut-être, de ce que tu souhaites évoquer, c'est-à-dire ma situation. On va se dire, les choses entre nous, il n'y a pas de public, et que tu n'as pas posé la moindre question et j'aurai eu un plaisir immense à répondre à toutes tes questions.

Monsieur GALBERT : Exactement ! Mais à l'époque je ne savais pas comment c'était venu. Moi ce qui m'énerve, c'est que je rencontre certaines personnes qui se disent « salariées » du Musée Bonnard et qui ne font pas partie de la municipalité et ça, ça m'énerve. Une Ville de bord de mer...

Monsieur TABAROT : Peut-être la situation de Monsieur BLANC, c'est ça ?

Monsieur GALBERT : Tout à fait !

Madame DUCROIX : Monsieur BLANC n'est pas salarié.

Monsieur TABAROT : Mais donnez clairement la situation de Monsieur BLANC, qui a l'air de préoccuper Monsieur GALBERT.

Madame DUCROIX : Monsieur BLANC n'est plus salarié. Il y a deux emplois permanents qui sont pourvus au sein du GIP, un directeur des cinémas et un chargé de mission en charge de la promotion du Musée. Monsieur BLANC n'en fait pas partie.

Madame TABAROT : Juste rappeler qu'il s'occupe bénévolement de l'association des amis du Musée.

Monsieur GALBERT : Bah il faut lui dire alors...

Madame TABAROT : C'est peut-être pour ça qu'il a dit qu'il était au Musée.

Monsieur TABAROT : On peut, peut-être, rappeler qu'il y a deux types de personnes au GIP. Il y a les personnes qui sont « détachées » de la Ville auprès du musée, c'est la liste qui vous est communiquée chaque année et qui figure dans le DOB. Et il y a les personnes qui sont pleinement salariées, dont je fais partie. On ne peut pas être plus claire et tous les documents, vous les trouverez dans le Document d'orientations budgétaires, il n'y a rien qui est caché. Après, sur certaines missions de communication, il peut y avoir des missions communes entre la Ville et le Musée. Il peut y avoir une participation bénévole de l'association des amis du musée, c'est peut-être ce qui a engendré ce que vous avez pu entendre de la part d'Emmanuel BLANC. Je pense que c'est ça. Mais voilà, concernant les documents, je crois, qu'on n'a rarement, pas répondu à vos interrogations, à vos questions là-dessus et puis il n'y a aucune ambiguïté. Et puis vous pouvez les avoir immédiatement, vous les avez sur les documents budgétaires.

Monsieur MELAINE : En annexe, il y a le tableau des effectifs.

Monsieur TABAROT : ... de tous les effectifs, il n'y a rien à cacher. Voilà... après si vous pensez qu'on vous cache quelque chose ou si ça amuse certains. Mais voilà donc, tout est on ne peut plus clair et on vous fera passer le tableau exact des effectifs que vous avez déjà en annexe mais en plus si vous le souhaitez, qui travaille pour la Ville, qui travaille pour le Musée, qui est susceptible d'être détaché et à quel pourcentage du temps de travail.

Monsieur GALBERT : Merci...

Monsieur MELAINE : Est-ce qu'il y a d'autre question ?

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A 7 POUR, UN CONTRE (Madame Chantal CHASSERIAUD) ET UNE ABSTENTION (Monsieur Franck GALBERT).

Madame DI BARI et Monsieur LUPPINO reviennent dans la salle.

Monsieur TABAROT : On aurait reçu un courrier de Monsieur GALBERT qui n'aurait pas reçu de réponse. Est-ce que vous êtes au courant ?

Monsieur LUPPINO : Je n'ai pas reçu, Monsieur GALBERT, de courrier, sinon je vous aurais répondu comme on fait d'habitude. Vous l'avez envoyé par la poste ? Ou....

Monsieur GALBERT : Non par mail.

Monsieur LUPPINO : A qui l'avez-vous envoyé s'il vous plait ?

Monsieur GALBERT : A l'adresse du GIP, le 28 mars : giplecannet@srci.fr

Monsieur LUPPINO : Ce n'est pas l'adresse mail du GIP Monsieur GALBERT. En fait, c'est parce que vous avez envoyé à la boîte d'envoi de la démat, donc ce n'est pas notre boîte à nous, c'est le prestataire qui fait la démat, c'est pour ça que je ne l'ai pas eu. C'est iXbus. Quand c'est comme ça, Monsieur GALBERT, n'hésitez pas à m'appeler, comme vous l'avez fait cette semaine pour le Conseil Municipal.

Monsieur TABAROT : Vous enverrez une réponse à Monsieur GALBERT avant le prochain Conseil d'administration, avant la prochaine Assemblée générale.

DÉLIBÉRATION n°3 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) 2023 DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET.

Monsieur LUPPINO : On passe au point numéro 3, c'est le rapport d'orientations budgétaires 2023 du GIP qui permet à l'assemblée générale :

- de définir les grandes orientations au budget primitif 2023,

- d'appréhender la situation financière du Groupement.

S'agissant du contexte économique :

La poursuite du conflit ukrainien associée à l'inflation, notamment pour l'énergie et les matières premières, rend difficile les possibilités de prospective pour l'activité du GIP.

Néanmoins, la Ville souhaite :

- maintenir le cap de sa contribution au fonctionnement du GIP ;
- optimiser le développement touristique et culturel de son territoire.

S'agissant du contexte touristique et culturel :

La commune du Cannet n'a de cesse de développer son offre touristique, culturelle et de loisirs pour être chaque année plus attractive, malgré le contexte sanitaire mondial.

Le musée Bonnard, occupe désormais une place majeure dans ce dispositif.

Depuis son inauguration le 25 juin 2011 :

- * Le nombre de visiteurs ne cesse de croître si l'on excepte les deux années de crise sanitaire ;
- * Plus de 450 000 visiteurs ont pu admirer les chefs d'œuvre présentés au public ;
- * 23 expositions temporaires et une dizaine de présentations des collections à chaque fois avec des angles particuliers.

Il est reconnu par les professionnels et par la communauté culturelle, en atteste le renouvellement de son partenariat avec le musée d'Orsay.

Un mot sur le centre d'Archives et de Recherches dédié à Pierre Bonnard en cours de création :

- Aujourd'hui possible grâce à l'important enrichissement en 2021 du fonds d'archives du Musée suite à la donation des archives de la famille Terrasse.
- Ces riches archives qui sont en cours de classement et d'inventaire.
- Parallèlement la documentation du musée vient de s'enrichir par le don la bibliothèque d'un couple d'amateurs essentiellement axée sur le XIXe et le XXe siècle de plus de 1000 ouvrages sur l'art.

Un mot sur l'Office de Tourisme qui est partie prenante de cette organisation en faveur du rayonnement de la commune.

- Il convient de rappeler qu'en mai 2020, la commune a été classée « station classée de tourisme » avec son office.
- Cette année encore, l'Office participera notamment à l'organisation de l'Urban Trail, on en a parlé à notre dernière séance.

Un mot sur les cinémas :

Enfin, l'intégration au GIP des cinémas et de La Palestre depuis 2021 renforce la promotion et le rayonnement culturel de la Ville du Cannet, tout en générant des économies d'échelle et une cohérence dans les différentes programmations.

Un mot sur les nouveautés 2022, nous en avons en parlé également ici :

* Cet été, ont eu lieu les séances estivales de Cinéma Plein Air avec deux projections nocturnes, une sur la Place Foch, et l'autre au sein de l'amphithéâtre du Tivoli. Ces deux projections ont réuni plus de 700 spectateurs cumulés.

* Autre nouveauté : le Cinéma Lecture, en collaboration avec le Service médiathèque de la ville, avec la projection d'un film, adapté d'un roman proposé au Club Lecture et suivi d'un débat mené par un membre de la Médiathèque.

Un mot sur les futurs projets de l'année prochaine et cette année également, ça a commencé :

* Début octobre, le Service Cinéma a entamé la retransmission des séances d'opéra. Une dizaine d'autres opéras et ballet prestigieux sont en cours de programmation.

* Sur le même principe, le Service Cinéma travaille sur la retransmission de pièces de théâtre, issues de la prestigieuse Comédie Française.

Enfin, un mot de la Palestre, également, qui fait partie du GIP :

Bien que la fin de l'obligation du pass sanitaire soit intervenue le 1er août 2022, la totale reprise des activités événementielles sans restriction s'est faite de manière progressive.

Néanmoins, au terme de cette année, nous pouvons être satisfaits de la programmation qui a été ainsi proposée.

La Palestre travaille continuellement pour proposer une programmation de haut niveau et mettre en avant sa particularité avec des événements pluridisciplinaires, tout en faisant preuve de réactivité, comme ce fut le cas dernièrement avec l'organisation des matchs de volley, mais aussi samedi dernier le concert de « So Floyd ».

La Palestre poursuit son travail de programmation et certaines dates ont déjà eu lieu en ce début d'année, ça été le cas pour :

- Christophe Willem ;
- Amel Bent ;
- Tribute Pink Floyd, je viens d'en parler.

Eu égard à tous ces éléments, et c'est peut-être le plus important, les grandes orientations proposées en 2023, détaillées et chiffrées dans le rapport que vous avez tous reçu.

Il y en a trois et c'est :

- Poursuivre le renforcement et la promotion de l'action culturelle et touristique de la commune du Cannet ;
- Contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste défavorable, que l'on vient de décrire;
- Optimiser les recettes, malgré un contexte économique et international défavorable.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- VOTER pour prendre acte du Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 présenté à l'appui de la présente délibération

Madame DI BARI : Merci Monsieur LUPPINO. Y a-t-il des questions ?

Madame TABAROT : Oui, Madame CHASSERIAUD.

Madame CHASSERIAUD : Je ne sais pas par où commencer. Donc, concernant, si vous voulez, alors déjà, j'ai vu que le montant du fonctionnement vous l'avez augmenté par rapport à 2022, qui serait à 3 millions plutôt qu'à 2.7 millions. Pour moi, la politique culturelle c'est essentiel et ça englobe évidemment une activité économique, donc si.... Le Musée se développe, comment dirais-je... il est un peu la locomotive. Et alors, comment dirais-je, comme il y a des accords qui sont avec la ville de Grasse et de Vallauris. Peut-être que ça se fait, je ne sais pas, je me pose la question, qu'avec l'office de tourisme proposer aux groupes des circuits culturels, puis que maintenant les groupes, euh. Les touristes ne se contentent plus d'aller se faire bronzer, mais sont à la recherche d'un parcours culturel et de comprendre et de connaître.

Ce qu'il y a aussi, ce que j'avais entendu, Madame TABAROT quand elle a fait ses vœux, qu'elle avait annoncé deux hôtels 4 étoiles, moi j'avais fait le constat qu'il n'y avait pas suffisamment d'hôtels sur le Cannet. Comment développer l'économie sur le Cannet ? On ne va pas faire des usines, donc il faut développer le tourisme. Alors, c'est très aléatoire le tourisme parce que quand ça va il y a du monde, et quand ça va pas il n'y a plus de monde. Ça je comprends c'est très.... Mais nous avons quand même un potentiel. Bon à Cannes, c'est normal, ils ont le palais des congrès, donc je me suis dit, on pourrait peut être éventuellement, grâce à des prix plus abordables qu'à Cannes, prendre un peu une partie de tous les congressistes de Cannes ou de les faire venir du tourisme pour un peu étayer pour notre... tout ce qui est économie du Cannet. Donc pour la politique culturelle du Cannet, j'entends qu'il y a des choses qui vont se mettre en place lentement mais bon c'est toujours mieux, comment dirais-je, que la palestine soit un peu plus attractive, qu'il y a plus de chose à la Palestre. Pour moi, elle est toujours sous utilisée. Il y a des spectacles mais elle est encore, pour moi, à mon avis, sous utilisée.

Et ensuite, on a les cinémas. Très bien. Alors là, je vais vous dire, bonne initiative concernant, comment ça s'appelle, les programmes d'opéra puisque ça se fait depuis longtemps parce que quand je critique, je critique ce qui n'est pas bon et ce qui est

bon. N'est-ce pas ? Donc je vais vous dire, vous êtes en retard par rapport à Cannes, mais bon, c'est vrai, au moins ça se fait, et j'espère que ça va continuer aussi. J'ai vu aussi, qu'on remettait à la salle Bel'Aube, une pièce de théâtre par une troupe amateur. Moi j'ai connu ça, il y a longtemps, il y a plus de 20 ans.

Madame CHASSERIAUD : Bon ... il y avait des pièces de théâtre à la salle Bel Aube où j'y allais le dimanche après-midi, c'était une troupe amateur qui était sur le Cannet.

Madame TABAROT : Qui est toujours sur le Cannet, qu'on subventionne toujours et qui donne toujours des pièces. C'est Madame Charlotte GALMET, ça fait au moins 30 ans qu'elle y participe.

Madame CHASSERIAUD : J'espère que ça va continuer aussi... et vous voyez tout ça, ce sont des choses qu'il faut remettre en route et promouvoir davantage.

Madame TABAROT : C'est en route Madame CHASSERIAUD. Regardez, vous avez aussi les concerts à l'église Sainte Philomène ...

Madame CHASSERIAUD : Alors félicitations, car je vous ai dit qu'il fallait de la musique un peu classique, car il y avait des gens qui demandaient ça, notamment moi mais pas que moi. Vous avez vu, l'autre jour, il y avait le plein. Et pas que des personnes âgées, il y avait aussi des jeunes, donc, effectivement, il faut un peu plus de dynamisme. Alors là, de toute façon, tout ce que vous ferez pour la culture moi je serai toujours d'accord.

Alors qu'est-ce que j'avais noté là-dessus ? Alors, il y avait donc ... est-ce que c'est toujours le Musée qui perçoit des dons ? C'est marqué, il y a un montant c'est marqué 25 millions...

Monsieur LUPPINO : Cela relève du patrimoine Madame CHASSERIAUD, c'est la ville qui est propriétaire et qui met à la disposition du GIP.

Madame CHASSERIAUD : Est ce qu'il y a des particuliers ou il y a des sociétés qui font des dons pour le musée ? Est-ce qu'on connaît le montant de ces dons ?

Madame TABAROT : Oui bien sûr, ça dépend des années, il y a la famille Meyer. Véronique ?

Madame SERRANO : Il y a une famille qui nous suit depuis l'origine du Musée, qui donne régulièrement des subventions, c'est du mécénat pour le Musée, avec une

somme qui est déclarée, et qui change chaque année. L'année prochaine, il y aura 2 fois 50 000 euros.

Madame CHASSERIAUD : Oui et on a beaucoup parlé de l'électricité. Je reviens de quelques choses beaucoup plus terre à terre. Le prix de l'électricité a beaucoup augmenté. Est ce qu'on a été impacté et à quelle hauteur ? Parce que moi je n'ai pas trouvé cette rubrique.

Monsieur MELAINE : Oui, on a bien évidemment impacté sur le budget le doublement du prix de l'électricité et le triplement en ce qui concerne le gaz. Ca répond à votre question ?

Madame CHASSERIAUD : Oui, enfin je n'ai pas trouvé les chiffres...

Monsieur MELAINE : Oui, vous avez ça, alors non, on est dans le cadre des orientations budgétaires donc on est dans des grandes masses et vous aurez les chiffres dans le budget primitif dans le détail. Mais lorsqu'on a construit les orientations budgétaires, bien évidemment, tout ce qui est lié à l'inflation d'énergie a été pris en compte.

Madame CHASSERIAUD : Oui, alors vous avez un but d'optimiser les recettes, très bien. Optimiser les recettes, donc voilà.

Monsieur MELAINE : On en parle, mais je vous coupe, Madame CHASSERIAUD. Ce que je viens de vous dire on en parle page 7, dans les charges à caractère général.

Madame CHASSERIAUD : Oui je sais justement j'avais relevé.....même si en ce moment c'est en train de, paraît-il, de baisser...

Monsieur LUPPINO : Optimiser les recettes Madame CHASSERIAUD, c'est par exemple le contrat qui a été conclu avec la ville de Vallauris qui va générer des recettes.

Madame CHASSERIAUD : Oui mais concrètement qu'est-ce qu'on fait avec Grasse et Vallauris ?

Madame TABAROT : Avec Grasse, on a fait, il y a eu un billet couplé. Donc voilà donc vous avez des personnes qui vont commencer leur journée à Grasse et qui la continue au Cannet ou vice versa, ça fait partie des actions qui sont complémentaires, bien entendu, Walid, n'est pas là, mais il est en contact avec tous les autocaristes, lors

de visites au Cannet, et maintenant on aura en plus une étape à Vallauris, donc on est en train de mettre un dynamique culturelle avec 3 communes voisines qui sont dans le même état d'esprit que nous et qui ont la volonté de promouvoir la culture.

Monsieur TABAROT : Peut-être un peu plus sur la partie tourisme, je me permets d'en parler parce que Walid n'est pas là, car il est sur un salon. Entre parenthèse, il a participé à votre fête à Mouans-Sartoux. Il avait un stand, il m'a envoyé une photo, je n'ai pas osé vous l'envoyer.

Madame CHASSERIAUD : J'y suis allée mais je ne l'ai pas vu.

Monsieur TABAROT : Non mais vraiment. On savait que c'était indispensable donc en dehors de Mouans-Sartoux, il a fait deux fois Paris et Bruxelles. Et je vais être honnête avec vous, on n'avait pas les meilleures relations du monde avec le CRT, à une période, qui, voilà, la destination Le Cannet n'était pas particulièrement mise en avant pour des raisons que j'ignore ou je ne veux pas savoir, mais depuis quelques temps ça se passe merveilleusement bien avec le CRT. Ils nous associent à toutes leurs campagnes de communication que ce soit nationale ou internationale. Et puis, on organise avec eux, un certain nombre d'événements où Le Cannet est à la base de ces événements. Je pense à ce qu'on a fait il y a quelque temps pour fédérer comme vous l'avez justement dit, tous les musées de la Côte d'Azur, ça s'est tenu dans cette même salle, on a reçu les conservateurs, sous contrôle de Véronique, des musées nationaux, départementaux et régionaux, on a pensé à des actions en commun, qui vont sortir et qui font que nous fonctionnons intelligemment maintenant avec les autres musées, en disant maintenant qu'on n'est pas en concurrence mais c'est une offre totalement complémentaire, et tout le monde joue le jeu et c'est au Cannet que ça a commencé. C'est Le Cannet qui fédère un peu tout ça et le deuxième aspect, ça s'est passé, et c'est pour ça que je peux bien en parler, une journée au salon international du tourisme à Paris. On avait un stand commun, sous l'égide du CRT et on avait une dizaine d'acteurs de la Côte d'Azur, je pense à Saint Paul de Vence, à Biot, à Vallauris, aux stations de ski, au palais des festivals de Cannes, on a pu vendre ensemble, la destination Côte d'Azur.

C'est intéressant, car quand vous passez une journée là-bas vous voyez, des personnes qui viennent totalement par hasard, des personnes au Cannet, des personnes qui ont une résidence secondaire, d'autres qui ont entendu parler du Cannet par le Volero, qui voulaient connaître la ville qui a été double championne de France de volley et bien sûr quand même majoritairement les personnes venaient par rapport à Bonnard. Donc ils se disent : tiens on a envie de connaître la ville de Bonnard ... c'est vrai qu'ils viennent pour savoir comment visiter le Cannet, quelle est l'offre touristique et notamment en terme d'hébergement et c'est là où vous aurez la réponse à vos questions mais on en est bien conscients ; en tous cas à moindre

coût, tout ce qu'on arrive à faire aujourd'hui, au niveau de la promotion économique et touristique fonctionne plutôt très bien et j'ai pu vraiment le constater. C'était un problème quelque part de ne pas pouvoir profiter des moyens importants qui sont donnés au CRT. Aujourd'hui, on est pleinement dans toutes les actions du CRT. On se retrouve lundi matin, ici, avec tous les acteurs économiques et touristiques du département qui ont lancé le pass culturel qui a été initié au niveau national et qui est repris localement au Cannet. Là aussi, on est devenus, les précurseurs de ceux qui lancent les actions avec la collaboration du CRT.

Je vais tout vous dire, parce que on ne vous cache rien, Madame CHASSERIAUD, je pense les tensions entre le CRT régional et CRT Côte d'Azur, a fait que le CRT Côte d'Azur a eu besoin de mieux fédérer encore et ne pas laisser sur la route quelques communes comme il a pu le faire peut être par le passé, donc on est totalement mis en avant sur toutes les actions et même on est encore à l'initiative et ce sera encore le cas lundi prochain. Je parle sous le contrôle de Walid, mais j'ai eu l'occasion de constater tout ça de manière très directe et très pertinente avec Véronique et Barbara notamment lundi matin.

Madame CHASSERIAUD : Oui alors moi j'ai deux petites questions. La première c'est donc que justement, faire vivre, sur le plan économique et culturel, la ville du Cannet, je voulais savoir s'il y avait des hôtels qui prennent des groupes. Avant, il y avait l'hôtel Thomas, ou je voyais souvent des cars hollandais, qui accueillait des groupes. Donc je voulais savoir ou ça en était, peut-être, je ne vois plus, ça a peut être changé de direction, je ne sais plus.

Et c'est le projet d'implantation, et ce serait ou, quand, comment ?

Et après, je voudrais avoir les prévisions concernant la programmation du Musée. Voila.

Madame TABAROT : Vas-y Daniel, ou François...

Monsieur SEGATORI : Je vais vous répondre sur les hôtels : il y toujours des hôtels qui accueillent des groupes bien entendu. Entre autre, on a le Ibis style qui peut le faire on a l'hôtel qui est situé rue de Cannes qui peut accueillir des groupes. Ensuite, les deux projets d'hôtel 4 étoiles, a annoncé lors de la cérémonie des vœux. C'est très concret, les travaux ont démarré pour les deux. Ce sont des projets réels et non pas que des promesses. Le premier, c'est une opération que vous connaissez bien puisque vous l'avez approuvé au Conseil Municipal dans le cadre de la vente du fameux café sur la place Bellevue. Le projet que vous avez retenu, prévoyait non seulement de reprendre un restaurant de qualité mais également de créer un hébergement touristique, sous forme d'hôtel, aux étages. Vous avez sans doute vu en passant, ça a vraiment démarré c'est en chantier, on espère que ce sera livré, pas pour,

cet été malheureusement, car il y a des travaux très importants, mais ce sera livré pour le printemps ou la saison 2024.

Le second projet, est encore plus important, car il a 40 chambres, qui existaient et qui allait fermer, malheureusement, c'était une résidence de tourisme, comme a dit Madame le Député. C'était la maison Masséna, qui est située en face de l'internat. Donc cette résidence a été vendue, fermée. Le propriétaire cherchait à la vendre et on nous a présenté 392 projets de logements et chaque fois la Ville s'est opposée pour maintenir cette capacité hôtelière. La Ville a bien fait de s'opposer à tous ces projets, parce qu'aujourd'hui ce bâtiment a été racheté par un groupe hôtelier, qui est un groupe de grande qualité, un membre de ce groupe, est le fondateur des enseignes Mamachelter, il rachetait les hôtels du centre-ville très à la mode et il va développer un nouveau concept qui est un hôtel très conviviale, avec des concerts, des activités et des rencontres et également, un aspect environnemental très poussé. Ce sera un hôtel, qui sera, vraisemblablement, très à la pointe de l'offre très moderne de la Côte d'Azur. Là aussi le chantier a démarré et on rencontre les exploitants pour faire un point la semaine prochaine.

Monsieur TABAROT : Dernier petit complément, il serait bien de demander à Walid lors du prochain CA ou AG où vous siégez, de vous faire un point sur les meublés également qui sont très nombreux sur la Commune, et qui sont bien réglementés. Pour les AIRBNB, on est en train de tout faire, comme un certain nombre de communes en France pour continuer cette activité et de manière beaucoup plus réglementée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Par contre, sur les meublés, on a un suivi pratiquement mensuel, avec tous les propriétaires, on les références si on a la certitude de la qualité et du rapport qualité prix du produit, mais il vous donnera tous les chiffres.

Madame TABAROT : Il fait même le lien entre les demande de location et

Monsieur TABAROT : et on a par rapport à la taille de notre commune, une capacité d'hébergements à travers ces meublés qui est particulièrement importante et qui peut être pertinente pour un certain nombre de secteurs. On essaiera peut être de vous faire une carte pour monter comment ils sont situés sur la commune.

Madame CHASSERIAUD : Jusqu'au moment où il ne faut quand même pas que ça pénalise des gens qui chercheraient des locations parce que dans certaines villes ...

Madame TABAROT : Ce n'est pas le cas de notre Commune.

Monsieur TABAROT : Il y a un juste équilibre pour une offre complémentaire d'hébergement en dehors des hôtels.

Madame TABAROT : On a aussi des maisons d'hôtes dans le vieux Cannet.

Monsieur TABAROT : Véronique.

Madame SERRANO : Oui, merci madame CHASSERIAUD pour votre question sur la programmation. Comme vous le savez, les expositions que nous organisons au musée, sont prévues de très longues dates, il faut énormément de temps, sur plusieurs années pour organiser ces expositions parce qu'elles nécessitent souvent des prêts internationaux même si on met une petite pédale douce sur les prêts internationaux depuis le Covid. Cette année, comme vous avez pu le voir dans ce rapport, a été évoquée l'exposition d'été qui sera consacrée aux loisirs après l'impressionnisme parce que le nouveau visage de la société française bouge avec l'émergence des loisirs, comme des lieux urbains, tels que les théâtres etc. et ça a donné lieu après l'impressionnisme à des nouveaux sujets pour les artistes et donc c'est ce qui va nous occuper, autour de Bonnard cette année ; il y aura énormément d'artistes, près d'une vingtaine différents, certains sont très connus, comme Toulouse Lautrec et aussi Georges Seurat. Nous aurons un très beau tableau de Seurat, qui sera prêté par le musée d'Orsay, il fait même partie des chefs d'œuvre de cet artiste qui est mort très jeune. Concernant Bonnard, on aura une œuvre inédite qui est une œuvre monumentale, je dis monumentale car elle fait près de 2 mètres. C'est une scène de cabaret de Pierre Bonnard, totalement inconnue qui a été retrouvée dans les coffres, d'un ancien marchand, qui s'appelait Ambroise Vollard qui est le découvreur de Cézanne par exemple. Ce tableau est important car il n'a jamais été montré dans un musée public. On est donc très fiers de pouvoir montrer cette œuvre qui est tout à fait particulière, qui n'a rien à voir avec les années Cannettannes du peintre mais qui fait partie de sa jeunesse.

Ensuite, nous aurons un très beau projet autour de Toulouse Lautrec au printemps 2024, grâce à une famille de collectionneurs qui nous suit depuis, celle que je parlais tout à l'heure, dont je ne peux pas toujours révéler l'identité qui va nous prêter l'intégralité de sa collection de Toulouse-Lautrec pour le printemps 2024. Ce projet risque d'attirer un très grand nombre de visiteurs parce que Toulouse-Lautrec fait partie des artistes les plus connus qu'il soit au XIX^{ème} siècle et au XX^{ème} siècle.

Ensuite, il y aura une exposition à l'été 2024 sur *Bonnard et la poésie d'un objet ordinaire* – variations autour d'un vase qu'il a beaucoup peint. Pour Bonnard aimait les choses simples, il n'aimait pas tout ce qui était luxueux. Ce projet sera donc autour de la nature morte et il sera inauguré parallèlement à la réouverture de la fondation Maeght à Saint Paul de Vence avec laquelle nous allons collaborer de manière importante ; par des prêts d'œuvre donc c'est pour ça qu'on a voulu une exposition qui sera

complémentaire mais qui ne se déploiera pas sur tous les espaces du Musée, de manière à pouvoir présenter aussi nos collections et rendre ainsi notre collaboration avec la Fondation Maeght efficace et essentielle. La fondation Maeght, attire comme vous le savez, un très grand nombre de visiteurs. Nous allons faire une sorte de parrainage entre nos deux lieux pour l'été 2024. Après je ne vais pas vous dérouler toute la programmation mais on a des projets jusqu'en 2027/2028 et même en 2026 on a un partenariat avec la Fondation Mapfre à Madrid sur le thème de la toilette de Degas à Bonnard et Picasso.

Madame TABAROT : Il y a aussi les prêts pour les expositions internationales.

Madame SERRANO : Oui bien sûr, nous bénéficions de prêts internationaux importants pour cet été mais nous avons fait l'impasse sur les États-Unis car c'est encore compliqué pour l'instant.

Le musée Bonnard prête 3 chefs d'œuvres de ses collections à Melbourne, pour une exposition Bonnard qui va commencer au mois de juin. Donc les œuvres vont quitter Le Cannet, les grands fleurons de notre collections vont quitter le musée, je n'ai pas encore la date précises, donc la collection actuelle va être un petit peu réduite. C'est important d'être visible à l'international. On va prêter aussi au Danemark en 2025. Il y aura également une exposition Bonnard au Kimbell Museum au Texas en fin d'année 2023, laquelle va se poursuivre à Washington à la Fondation Phillips. Donc vous voyez il y a une actualité Bonnard qui est non-stop et ce qui est pour nous important, c'est que cela occasionne automatiquement une certaine visibilité sur le Musée, ce qui est formidable.

Madame TABAROT : En plus le travail sur les archives.

Madame SERRANO : Le fait aussi que nous ayons les archives de Bonnard a beaucoup attiré de monde, des chercheurs par exemple du musée de Nice mais aussi du musée Van Gogh à Amsterdam ; comme ces archives sont en cours d'inventaire, ce qui est une opération très très longue, on limite pour l'instant cet accueil. Mais il est certain que ces nouveaux éléments permettent aussi une montée en puissance du musée.

Monsieur TABAROT : C'est bien ça ! Franchement ! Ça c'est super !

Madame CHASSERIAUD : Tout ce qui est dans mon sens je vais vous dire oui. Je ne fais pas de l'opposition systématique

Monsieur TABAROT : Ça ce n'est pas rien.

Madame CHASSERIAUD : Franchement, je pointe tout ce qui ne va pas.

Monsieur TABAROT : Je complète... quand elle vous répond bien comme ça et que vous êtes correcte avec la réponse vous dites : c'est bien. Je vais essayer...

Madame CHASSERIAUD : Attention aux tableaux qui sont trop dénudés, aux États- Unis, ils sont un peu ...

Monsieur TABAROT : Alors, justement, je vais faire l'enchaînement, car je sais que ce sujet vous intéresse. On a une bonne nouvelle également et on a collaboré indirectement mais un petit peu quand même. On prit contact avec la production du film grand public qui va sortir cette année, sur la vie de Marthe et de Pierre Bonnard, sur le couple, par le réalisateur Martin Provost. Ce dernier a déjà fait un certain nombre de films qui ont été particulièrement appréciés, on aura dans le rôle de Marthe, Cécile de France, qui est une très bonne actrice. Vincent Macaigne dans le rôle de Pierre Bonnard, c'est un film qui va sortir dans le courant de l'année et qui pour nous va être, vous l'imaginez, une publicité formidable pour le Musée. L'idée était d'immédiatement s'associer à ce projet. Véronique a pu rencontrer le réalisateur pour un certain nombre de rushs du film et nous avons proposé de faire du Cannet la terre de lancement de ce film, donc on aura très probablement l'avant-première qui sera faite au Cannet à la fois dans les cinémas du Cannet et de Rocheville, puis un événement sur le Musée et puis très probablement si le film était sélectionné dans une des sélections du festival du film, quelque chose qu'on ferait en lien à ce moment-là. Donc ça, ce sera encore un événement qui donnera une cote supplémentaire à Bonnard pour le grand public pour les rares personnes qui ne connaissent pas son parcours et on sait que le cinéma peut être une porte d'entrée à la peinture. On compte beaucoup sur ce film et on a un dilemme qui s'est poussé, car là aussi, on vous dit tout, Madame CHASSERIAUD, comme on dira tout à Franck si on reçoit ses mails. On a des travaux à réaliser, mais vous verrez ça au Conseil, mais l'idée était que le musée devait être fermé à la sortie du film, on a dit, c'est dommage, il va y avoir un booste avec le film et nous on va être fermé. Donc on a pris la décision tous ensemble les élus ont été attentifs à notre demande avec Véronique, on va rester ouvert pendant cette période et on va l'animer au maximum et repoussons un peu si ça ne met pas en péril le fonctionnement du musée, les travaux, c'est ce qui a été acté, et donc les travaux importants au niveau du musée, commenceront après la sortie du film et après la promotion qu'on aura l'occasion de faire dans ses murs et tout autour et dans nos cinémas. C'est bien aussi ! Alors bon je reviens aussi à mon sujet initial, pour ne pas vous choquer, car vous avez évoqué, le sujet. Le seul petit bémol à tout ça, à ce qu'il paraît, il y a certaines scènes un peu osées.

Madame CHASSERIAUD : On met le carré blanc ?

Monsieur TABAROT : Autant vous dire, avant que vous vous posiez la question, sachez que c'est totalement indépendant de notre volonté. Véronique n'a pas écrit le scénario.

Madame SERRANO : Je ne l'ai pas vu d'ailleurs !

Monsieur TABAROT : Non mais quelques rushes et on a cru comprendre qu'il y a des séances, semble-t-il, pour ceux qui connaissent bien l'histoire de Pierre et de Marthe, ne sont pas totalement inventées, après les voir sur un grand écran et pour la famille, on a peur qu'ils soient un peu braqués quelques fois, voilà c'est jamais facile dans une famille j'imagine, quand on pensait que son grand-père était avec sa grand-mère et que finalement elle est avec le voisin ou la voisine en l'occurrence, à trois dans la même chambre. L'enchaînement est difficile.

Madame CHASSERIAUD : Donc les enfants ne pourrons pas le voir ce film ?

Madame TABAROT : On coupera la scène.

Madame SERRANO : Ce n'est pas un film...

Madame CHASSERIAUD : ... érotique.

Madame SERRANO : Ce n'est pas une scène pornographique non plus c'est juste une image qui pourrait susciter l'émotion de la famille.

Madame TABAROT : La seule chose, c'est qu'ils précisent qu'il y a eu une petite histoire à trois.

Madame CHASSERIAUD : Il faudra édulcorer cela pour les plus jeunes.

Madame DI BARI : Y a-t-il d'autres questions concernant la dernière délibération ? Non pas d'autre question donc je passe au vote. On va prendre acte du rapport.

Je vous en remercie.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LA PRISE D'ACTE A L'UNANIMITE.

Madame le Député, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Elus, merci pour votre attention.

Je remercie aussi le Musée qui nous a accueilli aujourd'hui en pleine exposition « Marthe Solange – Pastels 1921 -1926 » et tous les services du GIP qui travaillent à l'élaboration de cette séance.

Pour info : les prochaines séances du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale auront lieu respectueusement le 14 avril, à 8h30, et 9h, comme aujourd'hui.

Et nous nous retrouvons dans quelques instants pour notre séance du Conseil Municipal.



DÉLIBÉRATION n°1 : COMPTE DE GESTION 2022 DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET.

Le compte de gestion de l'exercice 2022 relatif au budget du GIP, dressé par le comptable public du Cannel, nommé agent comptable es qualité du GIP, fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif voté ce jour.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 du GIP et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion dressé par le comptable public, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice 2022 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne le budget du GIP ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

L'Assemblée Générale est appelée à :

- DECLARER que le compte de gestion relatif au budget du GIP dressé pour l'exercice 2022 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A 9 POUR ET UNE ABSTENTION (Monsieur Franck GALBERT).



DÉLIBÉRATION n°2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET.

Monsieur Yves PIGRENET est élu président de séance.

Madame DI BARI, Présidente du GIP, et Monsieur François LUPPINO, Directeur du GIP, quittent la salle conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales au moment du vote.

Le Compte Administratif 2022 est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées, dans le cadre des missions relevant du GIP.

Il constitue l'arrêté des comptes du Groupement à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

La Présidente, eu égard aux délégations qu'elle exerce, ne prend pas part au débat, même à titre consultatif et se retire au moment du vote.

De même le Directeur du GIP, en sa qualité d'ordonnateur du Groupement, ne prend pas part au débat, même à titre consultatif et se retire au moment du vote.

Il est donc proposé à l'Assemblée Générale l'approbation des comptes 2022 selon le détail suivant.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à + 519 997,70 € au 31 décembre 2022.

	CA 2022
Total des recettes de fonctionnement	2 440 424,21
Total des dépenses de fonctionnement	-2 426 256,73
Résultat de l'exercice	14 167,48
Résultat de N-1 reporté	505 830,22
Solde de la section de fonctionnement	519 997,70

Le résultat cumulé disponible de la section d'investissement s'élève à + 41 304,26 € au 31 décembre 2022, après financement des reports.

	CA 2022
Total des recettes d'investissement	45 989,35
Total des dépenses d'investissement	-22 587,08
Résultat de l'exercice	23 402,27
Résultat de N-1 reporté	47 864,13
Résultat cumulé au 31 Décembre	71 266,40
Restes à réaliser à reporter en N+1	-29 962,14
Solde de la section d'investissement	41 304,26

L'Assemblée Générale est appelée à :

- APPROUVER et VOTER le Compte Administratif 2022 du GIP.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A 7 POUR, UN CONTRE (Madame Chantal CHASSERIAUD) ET UNE ABSTENTION (Monsieur Franck GALBERT).



DÉLIBÉRATION n°3 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) 2023 DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET.

En application de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, des dispositions de la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi Notre) et ses décrets d'application, comme notamment le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016, le Rapport d'Orientations Budgétaires précédant le vote du Budget Primitif (BP) 2023 doit se dérouler au sein de l'Assemblée Générale du GIP.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :


- VOTER pour prendre acte du Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 présenté à l'appui de la présente délibération.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LA PRISE D'ACTE A L'UNANIMITE.



Fin de séance.

Présidente du GIP



Muriel DI BARI

Le Directeur du GIP,
Le secrétaire de séance



François LUPPINO